

Table with subscription rates: ABONNEMENTS: EN AN, 6 MOIS, 3 MOIS. Includes rates for France and abroad.

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS. 20 CENTIMES RÉGIONAL QUOTIDIEN 20 CENTIMES. Compte chèques postaux : Paris 272-43. - Registre du Commerce n° 57

LA NÉCESSITÉ DE L'AUTORITÉ EN MATIÈRES DE FINANCES

M. Doumer est voué à l'échec comme ses prédécesseurs

M. Doumer réussira-t-il ? Nous ne le croyons pas, voici pourquoi : Rien ne marque mieux la nécessité de l'autorité qu'une crise financière.

Un Sully, un Gaétan trouvent le trésor vide et l'Etat endetté. Il ne suffit pas, pour qu'ils redressent la situation, de leur génie. Il faut encore qu'ils puissent l'exercer sans obstacle.

Mais Sully s'appuie sur Henri IV, et le duc de Gaète sur Bonaparte. Au contraire, sous la Régence, le duc de Noailles, dont l'intelligence était fort capable de dénouer une des situations les plus embrouillées qui furent jamais, ne put mener à bien sa tâche.

Il y a en effet deux sortes d'impôts : les bons et les mauvais. L'appelle bons ceux qu'on peut faire rentrer facilement, et qui n'ont pas d'incidences dangereuses sur le prix de la vie.

Mais dès l'instant où le suffrage universel rentre en ligne de compte il faut parler de la PSYCHOLOGIE de l'impôt.

Il y a des impôts qui jettent par terre le parti qui les a votés (tel le Double-Décime) et d'autres, souvent bien plus dangereux, mais dont la foule des électeurs n'a pas aperçu le danger, parce que ces impôts ne l'ont pas frappée directement.

Voilà donc de nombreuses raisons pour lesquelles j'affirme que l'autorité étant la première base du salut financier, M. Doumer est voué au même échec que ses prédécesseurs.

Or, l'équilibre du budget pose le problème des compressions. Une fois de plus, voilà des électeurs mécontents. Car il y a des situations acquises qui vont se trouver menacées.

Voilà donc de nombreuses raisons pour lesquelles j'affirme que l'autorité étant la première base du salut financier, M. Doumer est voué au même échec que ses prédécesseurs.

Or, l'équilibre du budget pose le problème des compressions. Une fois de plus, voilà des électeurs mécontents. Car il y a des situations acquises qui vont se trouver menacées.

Voilà donc de nombreuses raisons pour lesquelles j'affirme que l'autorité étant la première base du salut financier, M. Doumer est voué au même échec que ses prédécesseurs.

Or, l'équilibre du budget pose le problème des compressions. Une fois de plus, voilà des électeurs mécontents. Car il y a des situations acquises qui vont se trouver menacées.

Voilà donc de nombreuses raisons pour lesquelles j'affirme que l'autorité étant la première base du salut financier, M. Doumer est voué au même échec que ses prédécesseurs.

Or, l'équilibre du budget pose le problème des compressions. Une fois de plus, voilà des électeurs mécontents. Car il y a des situations acquises qui vont se trouver menacées.

Voilà donc de nombreuses raisons pour lesquelles j'affirme que l'autorité étant la première base du salut financier, M. Doumer est voué au même échec que ses prédécesseurs.

Or, l'équilibre du budget pose le problème des compressions. Une fois de plus, voilà des électeurs mécontents. Car il y a des situations acquises qui vont se trouver menacées.

plus nombreux, ne se doute pas que pour l'atteindre par des moyens détournés, l'indécision de l'impôt ne l'frappe pas moins durement.

Si l'on se donne la peine de réfléchir à la question, on en arrive vite à conclure que la plupart des impôts directs sont de ceux-là. Le pauvre ne s'en croit pas menacé et, en fin de compte, il est poignardé dans le dos. Il s'effondre sans savoir pourquoi.

La vérité, c'est que les mesures de réalisation et d'économies qui, seules, peuvent assurer le salut d'une nation engagée dans une mauvaise voie financière sont hautement impopulaires.

Exemple : il faut réaliser les monopoles, et cela fait crier les intéressés. Il faudra, une fois les monopoles réalisés, empêcher le produit de s'engouffrer dans l'abîme administratif et il y aura encore des gens qui crieront.

Aucun redressement financier n'est possible sans une stabilisation des changes. Cela est de toute évidence.

Mais cette stabilisation des changes, une fois que le gouvernement aura réalisé les capitaux nécessaires pour l'obtenir, par le seul jeu des remboursements à la Banque de France - condition nécessaire - croyez-vous qu'il pourra l'obtenir sans équilibrer le budget ?

Or, l'équilibre du budget pose le problème des compressions. Une fois de plus, voilà des électeurs mécontents. Car il y a des situations acquises qui vont se trouver menacées.

Voilà donc de nombreuses raisons pour lesquelles j'affirme que l'autorité étant la première base du salut financier, M. Doumer est voué au même échec que ses prédécesseurs.

Or, l'équilibre du budget pose le problème des compressions. Une fois de plus, voilà des électeurs mécontents. Car il y a des situations acquises qui vont se trouver menacées.

Voilà donc de nombreuses raisons pour lesquelles j'affirme que l'autorité étant la première base du salut financier, M. Doumer est voué au même échec que ses prédécesseurs.

Or, l'équilibre du budget pose le problème des compressions. Une fois de plus, voilà des électeurs mécontents. Car il y a des situations acquises qui vont se trouver menacées.

Voilà donc de nombreuses raisons pour lesquelles j'affirme que l'autorité étant la première base du salut financier, M. Doumer est voué au même échec que ses prédécesseurs.

Or, l'équilibre du budget pose le problème des compressions. Une fois de plus, voilà des électeurs mécontents. Car il y a des situations acquises qui vont se trouver menacées.

Voilà donc de nombreuses raisons pour lesquelles j'affirme que l'autorité étant la première base du salut financier, M. Doumer est voué au même échec que ses prédécesseurs.

Or, l'équilibre du budget pose le problème des compressions. Une fois de plus, voilà des électeurs mécontents. Car il y a des situations acquises qui vont se trouver menacées.

Voilà donc de nombreuses raisons pour lesquelles j'affirme que l'autorité étant la première base du salut financier, M. Doumer est voué au même échec que ses prédécesseurs.

LES CRÉDITS DES RÉSERVISTES SONT REFUSÉS

Le Cabinet Briand a été mis, hier en minorité de 26 voix !!!

IL N'AVAIT PAS POSÉ LA QUESTION DE CONFIANCE !

C'est le Cartel qui a voté contre lui

Paris, 22 décembre. — La Chambre continue ce matin, sous la présidence de M. Bouisson, l'examen du budget de la Guerre. Mais au préalable, le ministre de la Guerre du précédent cabinet, qui avait été mis en cause lors de l'examen des crédits de son département ministériel, vient apporter les justifications de son absence ce jour-là ne lui avait permis de fournir sur les projets dont il avait pris l'initiative et qui avaient donné lieu à quelques controverses.

Puis on reprend les chapitres de la Guerre. Aux crédits de l'état-major, M. Chammarre propose la suppression des inspecteurs généraux de la gendarmerie dont il conteste l'utilité.

Ajournons cette question jusqu'à la réorganisation de notre armée, suggère M. Ossola. Mais l'amendement est adopté par 304 voix contre 282.

M. Simon-Reynaud, sur le même chapitre, combat les crédits prévus pour la convocation des réservistes. Il entend que cette mesure soit subordonnée à une réorganisation générale de l'armée. Jusque-là il se refuse à tout crédit.

Il s'agit, intervient M. Maginot, d'une question intéressant au premier chef la défense nationale. Qu'on soit partisan d'un service de 18 mois, d'un an ou de 6 mois, il est un point sur lequel tout le monde doit être d'accord, c'est l'instruction des réservistes.

Depuis la guerre, il n'y a pas eu de convocation. Depuis 7 ans, les réservistes n'ont pas reçu l'éducation militaire. C'est une situation qui ne peut se prolonger sans danger pour notre sécurité.

J'avais, au budget de 1925, prévu des crédits pour la convocation des réservistes de la classe 1920. Ces crédits furent déposés par le général Nollet à la demande de la commission. En avril dernier, de nouveaux crédits furent présentés. Pour la seconde fois, la Chambre les a repoussés, bien qu'ils aient été rapportés favorablement. Aujourd'hui, on demande pour la troisième fois un ajournement de la question.

Non point comme homme politique, qui veut assurer le succès d'un système militaire, mais comme Français, je vous mets en garde : je vous dis que vous allez compromettre la sécurité du pays. Prenez garde de ne pas donner à ce pays l'habitude de ne plus être convoqué. Une fois cette habitude prise, c'en serait fini, la convocation ne serait plus possible. Si l'on veut désarmer le pays, qu'on le dise franchement et non pas par des moyens dilatoires.

Nous sommes tous partisans de la nation armée. C'est le principe au minimum du service actif et qui fait le plus large appel à la réserve.

Mais, objecte M. Ossola, si les crédits ne sont pas votés à présent, il n'y aura pas possibilité de faire la convocation, pour mai.

Bouisson, intervient M. Maginot, s'adressant aux gauches, hier aussi, étroitement les deux questions ? Vous cherchez par là à faire pression sur le gouvernement. Vous dites : donnez-moi, mais vous oubliez que la convocation des réservistes est indispensable pour notre armature militaire. Si, pour la troisième fois, vous refusez les crédits, prenez garde que le pays n'ait l'impression que, malgré tous ses efforts, on ne passe pas ce qui est indispensable à sa sécurité.

Nous devons avoir quelque méfiance, dit M. Chammarre, car il apparaît que les conseils techniques du gouvernement, par leur alarmerisme, sont défavorables au projet de réorganisation.

Rien n'est plus inexact, assure M. Painlevé, que, une fois de plus, réclamer les crédits qui lui sont nécessaires.

Mais l'opposition semble si forte que le rapporteur se décide à proposer la transaction : celle de réserver jusqu'au jour du dépôt du fameux projet.

M. Painlevé, qui, devant les positions prises, ne peut se dissimuler qu'il court à un échec, se résigne, mais du moins il ne veut pas d'équivoque. Ne donnons pas au pays, dit-il, l'impression que nous ne sommes pas d'accord sur la nécessité des réserves, donnons-lui au contraire le sentiment que nous plaçons les questions de défense nationale au-dessus de nos divisions de parti.

Si je puis être assuré que dès le dépôt du projet la commission me rapportera les crédits demandés, j'accepte la procédure que l'on me propose. Mais, s'écrie M. Maginot, rappelez-vous qu'un coup a déjà été fait. Soyez ferme, M. le Ministre, il y va de la défense nationale.



M. MAGINOT

l'émulation sont survenus qui ont retardé la mise au point du projet et son dépôt.

Et comme M. Fabry fait valoir à nouveau l'intérêt national qui s'attache à ce vote :

— Eh bien ! suggère M. Sénac, désignons ces crédits. Nous les voterons après le dépôt du projet.

Mais, objecte M. Ossola, si les crédits ne sont pas votés à présent, il n'y aura pas possibilité de faire la convocation, pour mai.

Bouisson, intervient M. Maginot, s'adressant aux gauches, hier aussi, étroitement les deux questions ? Vous cherchez par là à faire pression sur le gouvernement. Vous dites : donnez-moi, mais vous oubliez que la convocation des réservistes est indispensable pour notre armature militaire. Si, pour la troisième fois, vous refusez les crédits, prenez garde que le pays n'ait l'impression que, malgré tous ses efforts, on ne passe pas ce qui est indispensable à sa sécurité.

Nous devons avoir quelque méfiance, dit M. Chammarre, car il apparaît que les conseils techniques du gouvernement, par leur alarmerisme, sont défavorables au projet de réorganisation.

Rien n'est plus inexact, assure M. Painlevé, que, une fois de plus, réclamer les crédits qui lui sont nécessaires.

Mais l'opposition semble si forte que le rapporteur se décide à proposer la transaction : celle de réserver jusqu'au jour du dépôt du fameux projet.

M. Painlevé, qui, devant les positions prises, ne peut se dissimuler qu'il court à un échec, se résigne, mais du moins il ne veut pas d'équivoque. Ne donnons pas au pays, dit-il, l'impression que nous ne sommes pas d'accord sur la nécessité des réserves, donnons-lui au contraire le sentiment que nous plaçons les questions de défense nationale au-dessus de nos divisions de parti.

Si je puis être assuré que dès le dépôt du projet la commission me rapportera les crédits demandés, j'accepte la procédure que l'on me propose. Mais, s'écrie M. Maginot, rappelez-vous qu'un coup a déjà été fait. Soyez ferme, M. le Ministre, il y va de la défense nationale.

l'émulation sont survenus qui ont retardé la mise au point du projet et son dépôt.

Et comme M. Fabry fait valoir à nouveau l'intérêt national qui s'attache à ce vote :

L'Amérique veut bien que l'Europe désarme

Mais elle ne tient nullement à imiter cette erreur

Londres, 22 décembre. — Le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph » déclare savoir que la réponse du gouvernement de Washington à l'invitation de la S. D. N. en ce qui concerne la participation des Etats-Unis à la conférence de désarmement ne sera pas donnée de sitôt.

Il déclare que le questionnaire envoyé à ce propos a fait naître des doutes en Amérique sur le caractère pratique des mesures exposées. Les Américains redoutent, en outre, qu'on ne mêle l'aspect politique aux aspects purement techniques. Par là, il entend, d'une part, la proposition de limiter la force potentielle des nations, c'est-à-dire des éléments industriels et, d'autre part, les suggestions en vertu desquelles les différentes puissances devraient stipuler d'avance quelles mesures financières, militaires et économiques elles entendent accorder à un pays attaqué sans provocation. Les Etats-Unis n'ayant signé ni le traité de Versailles, ni les accords de Locarno, ne pourraient assumer pareille obligation.

L'Amérique n'aurait que des observateurs à la Commission préparatoire ?

Le rédacteur pense que les représentants américains qui éventuellement collaboreraient aux travaux de la Commission préparatoire et participeraient à la Conférence proprement dite, seraient investis de pouvoirs absolument distincts, et qu'il est probable qu'on désignera des observateurs pour suivre les débats de la Commission en attendant que l'on sache de façon plus précise quels sont les cadres et les perspectives de la Conférence.

Cette façon de procéder laisserait en outre aux Etats-Unis, en cas d'insuccès, une entière liberté pour faire de nouvelles propositions.

Un message Reuter, de Washington, déclare, d'autre part, que le gouvernement américain n'a pas l'intention d'envoyer d'observateur, mais se propose soit d'envoyer un représentant officiel, soit de s'abstenir complètement de toute participation.

POUR ACHEVER DE CONDAMNER LES MONOPOLES D'ÉTAT

Ce que donne à l'Angleterre l'affermage des tabacs

Une seule compagnie rapporte 56 millions de livres en 1925

Londres, 22 décembre. — En ce moment où la question de la liberté du commerce des tabacs se pose en France, les chiffres suivants extraits du bilan de la British American Tobacco Co. sont intéressants.

Le bénéfice net, après paiement de l'impôt sur le revenu est de 5.145.238 contre 4.866.266 l'année précédente.

Le dividende total pour l'année est de près de 28 %, exactement 27 1/2 % libre d'impôt sur le revenu contre 26 1/2 % l'exercice antérieur.

Cette compagnie n'est naturellement soumise à aucune des restrictions qui pourraient être imposées en France à la compagnie qui achèterait le monopole actuel.

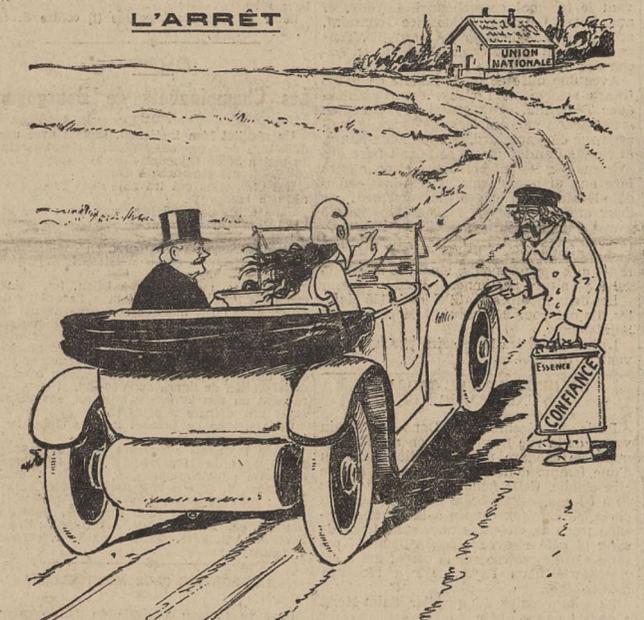
La part de l'Etat ? demandera-t-on. Elle a été en 1923 de près de 54 millions de livres et pour l'exercice en cours de près de 56 millions de livres, qui sera perçue presque sans frais en douanes ou entrepôts pour le tabac cultivé dans le pays, lequel bénéficie d'une diminution de droits appliquée aux « feuilles ». En outre, les licences des débitants, des manufacturiers et des cultivateurs ajoutent un gros appoint à la somme ci-dessus.

Cours des Changes

Table with exchange rates: New York: le dollar... 27.32; Londres: la livre... 132.30; Rome: la lire... 1.10; Madrid: la peseta... 3.65; Genève: le franc suisse... 5.28; Amsterdam: le florin... 10.97.

LIÈRE EN PAGE 2 : Nos informations de la Dernière Heure. Les Sports. Notre revue de la Presse.

EN PAGE 3 : Les nouvelles de l'Allier et de la Nièvre. EN PAGE 5 : La Vie Agricole.



BRIAND. — Je ne sais pas quoi faire ! Pas une goutte d'essence ! MARIANNE. — Mais adressez-vous là-bas... Ils vous aideront à en trouver en abondance !

(Dessin inédit de FEM)

Un programme de reconstruction

Les parlementaires sont éfrayés par la vague antiparlementaire qui passe sur la France entière ; il est en effet certain, que de plus en plus, les parlementaires et surtout le régime parlementaire sont critiqués, je dirai même détestés.

Les raisons de ces critiques sont d'ailleurs fort sérieuses, et il semble que les parlementaires ne font rien et ne veulent rien faire pour réhabiliter et le régime et eux-mêmes.

Le nombre des députés qui assistent aux séances est une des preuves de la non utilité du Parlement.

Is étaient souvent moins de 40 présents à la discussion du budget de l'Agriculture, 30 à la discussion du budget des Travaux Publics, vendredi dernier à l'ouverture de la séance, ils étaient 15, une heure après, ils étaient 12 douzaines ! et ils sont 580 députés.

Ce paquet de 40, ou moins, vote pour les centaines d'absents.

Le règlement de la Chambre spécifie en effet que les députés présents, dans certains cas, peuvent voter pour les absents qui ne sont pas en congé. Donc, en réalité, la présence du bétail suffit dans la majorité des cas, soit un député par parti.

Le règlement de la Chambre spécifie en effet que les députés présents, dans certains cas, peuvent voter pour les absents qui ne sont pas en congé. Donc, en réalité, la présence du bétail suffit dans la majorité des cas, soit un député par parti.

Dans toute administration, usine, maison de commerce, exploitation agricole, on exige, et c'est une nécessité, qu'aux heures de travail, chacun soit présent à son poste.

Seuls, les députés et les sénateurs échappent à cette grande nécessité de l'assiduité sans laquelle aucun travail sérieux n'est possible.

Nous connaissons des députés qui, en période de session viennent à la Chambre deux fois par mois. C'est excessif. C'est un scandale intolérable qui n'a que trop duré. Si un ouvrier, sans motif de santé, va deux fois par mois à l'usine, il n'a pas seulement la certitude de perdre « sa place », mais celle de toucher 2 jours de salaire. Un parlementaire présent ou non, touche la totalité de sa solde.

Nous avons, à tort ou à raison, donné notre confiance à des députés pour qu'ils défendent nos intérêts, et non pour qu'ils

seules les choses telles qu'elles sont. Qui peut obliger les parlementaires à l'assiduité aux séances ? Les parlementaires eux-mêmes ! alors... Alors ils ne feront rien, c'est pourquoi, à notre sens, le régime parlementaire prouve son incapacité non seulement pour régler sa discipline, mais aussi pour solutionner par lui-même les grands problèmes financiers et internationaux actuels.

C'est pourquoi, avec raison, Georges Valois et les Légionnaires veulent :

1. Supprimer le parlementarisme, et Assurer le gouvernement du pays, selon les méthodes qui ont permis d'obtenir la victoire, c'est-à-dire par une dictature comportant :

a) Un chef ou un Directeur National au-dessus des partis et des classes, responsable de l'Etat, celui-ci étant concentré dans ses fonctions essentielles et déchargé notamment de ses fonctions industrielles.

2. Des organes d'Etat :

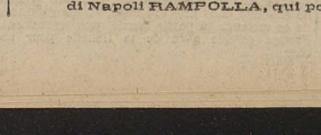
a) des ministères pour l'exécution.

b) Un CONSEIL D'ETAT ELARGI pour la législation.

3. des organes de représentation des Français devant l'Etat constitués par la réunion permanente d'une assemblée représentant les intérêts moraux, spirituels et matériels de la Nation organisés en familles, métiers, régions. Cette assemblée a pour fonction d'informer l'Etat de la seconde et ne peut avoir aucun pouvoir de souveraineté.

Ce programme neuf de reconstruction du pays qui aujourd'hui renouveau en France l'appui de la grande presse et de la masse des citoyens, rejetée comme absolument inefficace toute action placée sur le plan électoral ou parlementaire.

Joseph LAFONT



M. Doumergue, président de la République, vient de remettre la barrette cardinalice à Mgr Ceretti, Nonce du Pape. De gauche à droite, sur le perron de l'Elysée : M. de FOUQUERES, introducteur des ambassadeurs ; Mgr DUBOIS, Mgr CERETTI et, derrière, le garde noble Enzo di Napoli RAMPOLLA, qui porta la barrette de Rome à Paris.

La Chambre

Préminent ensuite la parole, MM. Fould, Deyris, Pictot et Paulin.

MM. de Chambrard, Baraux, Renaud Jean préconisent diverses modifications dans le service de la gendarmerie.

M. Bourlois est partisan de la suppression des Conseils de guerre.

Un projet, rappelle M. Ossola, a été déposé au Sénat, il appartiendra à la Chambre de le discuter dès la rentrée.

L'amendement est rejeté par 304 voix contre 192.

Sur le chapitre suivant, M. Chambrard rappelle l'engagement pris par le gouvernement de procéder à une réorganisation des établissements de la guerre à qui il veut donner une vie nouvelle.

M. Cornavin, faisant le procès de ces établissements, met en cause leur directeur, le général-payer et il oppose au milieu des contestations les doléances du personnel des arsenaux.

En couchant il demande le renvoi à la commission, qui est prononcé après quelques mots du sous-secrétaire d'Etat et de M. Bouilloux-Lafont.

La suite est remise à demain 9 h. 30, et la séance est levée à 19 h. 20.

Sénat

SEANCE DU MATIN Paris, 22 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. de Selves.

MM Paul Doumer, Daniel Vincent et Jean Durand sont au banc du gouvernement.

La séance, aussitôt ouverte, M. de Selves prononce l'éloge funèbre de M. Méline, décédé hier matin.

L'allocation du président est maintes fois interrompue par d'innombrables applaudissements.

M. Jean Durand, ministre de l'Agriculture s'associe au nom du gouvernement, à l'hommage que M. de Selves vient de rendre à l'homme éminent que tous les agriculteurs de France appellent avec respect « le Père de l'Agriculture ».

Puis, le président propose à l'Assemblée de lever la séance au signe de deuil. Il en est ainsi décidé.

Le Sénat décide en outre de tenir une nouvelle séance à 16 heures, avec le même ordre du jour.

SEANCE DE L'APRES-MIDI La deuxième séance est ouverte à 16 h. 15, sous la présidence de M. de Selves.

M. Daniel Vincent est au banc du gouvernement.

Sur le rapport de M. Billiet, on adopte sans discussion un projet de loi supprimant les commissions instituées par la loi du 27 décembre 1920 pour le règlement des intérêts des créanciers notariés et de même un projet concernant l'assurance professionnelle des employés.

Sur le projet concernant la répression des fraudes dans le commerce du beurre et la fabrication de la margarine, le rapporteur M. Roussan fixe les règles qui devront être suivies pour la vente simultanée de ces produits.

Après quelques objections formulées par MM. Damecourt, Chéron, Michel, Serre, le ministre de l'Agriculture propose de continuer à appliquer les mesures de tolérance qui sont en exercice depuis 1916.

M. Roussan accepte, et le projet est renvoyé à la commission.

Le Sénat décide de siéger mardi pour se prononcer sur les obsèques de M. Méline. Il décide aussi de siéger mardi 24 décembre, pour examiner la législation des loyers.

La séance est levée à 18 h. 25.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

(De notre correspondant particulier à la Chambre)

LES SIMILAIRES DE L'ABSINTHE L'absintine a été supprimée mais elle a des enfants qui sont à peine moins dangereux que leur mère.

Plusieurs députés viennent de déposer le projet suivant : Le projet de la promulgation de la présente loi, seront interdites toutes fabrications et toutes mises en vente des similaires de l'absintine, quelle que soit leur composition.

La commission de l'hygiène s'est montrée favorable à cette proposition et il s'agit d'espérer qu'elle sera votée, à moins que... A moins que les fabricants des similaires de l'absintine ne soient les grands électeurs de quelques députés influents.

En ce cas la recette peut s'élever et s'abâtardir le projet dormira dans les cartons de la Chambre jusqu'au jour du jugement dernier.

L. M.

LES DROITS DE LA DEFENSE Une société civilisée doit avoir le profond respect de la liberté et de la dignité humaine. Elle doit donc s'efforcer de concilier les nécessités de l'intérêt général et de l'ordre public avec les indispensables garanties de l'individu et de la liberté des citoyens. La tâche apparemment facile est en fait singulièrement malaisée. Nos magistrats français s'en acquittent avec une conscience et un désintéressement auxquels il convient de rendre hommage. Quelle ingratité et quel dévouement à leur Assurer l'ordre et la sécurité, rechercher les délinquants et les criminels, les poursuivre et les châtier. Dans l'accomplissement de cette mission, avec la plus entière bonne foi, les meilleures intentions et à leur plus grande capacité, ils se consacrent à leur tâche avec une dévouement professionnel commun à tous les gens de profession, à voir dans chaque prévenu un coupable et à confondre la prévention et la répression. Leurs auxiliaires qui n'ont pas tout leur esprit éveillé, leur haute culture, leur sincérité, plus aisément encore, à cette redoutable tentative.

Combien d'innocents en ont été les victimes ; que d'erreurs judiciaires, surtout dans le passé, elle explique.

La loi de 1807 a été salutaire mais, elle ne suffit pas. Aussi M. Louis Rollin vient-il de déposer la proposition de loi suivante : « Tout individu faisant l'objet d'une plainte ou bien arrêté à la suite d'un inculpé ne pourra en aucun cas être interrogé, auditionné, ou entendu par un officier de police judiciaire ou des magistrats du parquet, soit par un juge d'instruction ou les auxiliaires de justice commis par lui, qu'en présence de son avocat ou celui-ci dûment constitué. »

DES PERMISSIONS POUR LES AGRICULTEURS Une cinquantaine de députés viennent de déposer une proposition tendant à accorder une permission agricole exceptionnelle aux militaires agriculteurs de profession. Il n'est pas douteux que dans l'état actuel de nos moyens militaires, les services de production agricole sont très importants et que la production de cette augmentation influera nettement sur les prix de la vie, d'une part, et sur la valeur de notre monnaie, d'autre part. Deux fortes objections peuvent être faites à cette proposition. La première est une objection technique : l'armée peut-elle être privée, sans

DERNIÈRE HEURE

La guerre économique anglo-américaine du caoutchouc

Les mesures préconisées à Washington Washington, 22 décembre. — La Chambre des Représentants ayant adopté la motion de M. J. Tilson, leader républicain, en faveur d'une enquête sur la question de l'importation, de la production et des conditions du marché du caoutchouc brut, on se préoccupe dans les milieux officiels, de mettre à exécution les mesures propres à combattre le monopole que, pratiquement, la Grande Bretagne s'arroge sur cette matière. Il est à signaler que le monopole de fait de la Grande Bretagne se traduit, pour les Etats-Unis, par une élévation du prix d'achat du caoutchouc. C'est ainsi que 30 cents de caoutchouc coûtait en janvier 1924, alors qu'elle est montée en novembre à 1 dollar 12.

Il y a déjà quelques semaines, M. Hoover, ministre du Commerce s'était ému de cette situation et avait fait certaines allusions menaçantes vis à vis de l'Angleterre. Aujourd'hui voici les mesures préconisées comme conséquence de l'adoption de la résolution Tilson :

1° Le gouvernement se doit de décourager les banquiers et les agents de change qui prêtent de l'argent aux importateurs américains de caoutchouc pour leur permettre de s'assurer des stocks à des prix exorbitants.

2° Une commission du commerce du caoutchouc ou tout autre organisme gouvernemental sera établi pour régulariser les importations de caoutchouc en Amérique et empêcher les producteurs américains de se faire la guerre dans les années où la production mondiale est inférieure à l'accroissement du prix de la matière.

3° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

4° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

5° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

6° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

7° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

8° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

9° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

10° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

11° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

12° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

13° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

14° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

15° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

16° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

17° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

18° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

19° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

20° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

21° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

22° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

23° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

24° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

25° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

26° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

27° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

28° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

29° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

30° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

31° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

32° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

33° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

34° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

35° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

36° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

37° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

38° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

39° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

40° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

41° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

42° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

43° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

44° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

45° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

46° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

47° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

48° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

49° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

50° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

51° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

52° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

53° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

54° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

55° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

56° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

57° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

58° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

59° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

60° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

61° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

62° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

63° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

64° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

65° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

66° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

67° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

68° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

69° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

70° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

71° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

72° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

73° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

74° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

75° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

76° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

77° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

78° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

79° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

80° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

81° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

82° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

83° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

84° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

85° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

86° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

87° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

88° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

89° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

90° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

91° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

92° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

93° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

94° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

95° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

96° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

97° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

98° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.

99° On favorisera par une campagne appropriée l'usage des substituts du caoutchouc. On s'efforcera de provoquer une production intensive du caoutchouc dans les pays où ce produit pourra être développé sans subir des variations arbitraires de prix.



CLAMECY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON POUR L'ELECTRIFICATION DES CAMPAGNES

M. le président donne connaissance des points principaux du rapport de M. l'ingénieur du génie du canton de Clamecy...

M. l'ingénieur du génie rural expose les conditions financières prévues par la loi du 2 août 1923 pour l'électrification des campagnes...

Il est de 30 % pour la subvention de l'Etat; de 8 % pour la subvention du département; de 10 % pour la subvention des communes...

Si le syndicat renonce à ce dernier prêt la part de l'Etat sera augmentée de 10 % mais alors le syndicat serait obligé d'emprunter le reste de la somme fournie par le crédit agricole...

M. l'ingénieur en chef du département expose toutes les formalités qui restent à accomplir pour que le projet soit prêt à entrer en exécution...

Après quelques observations échangées, on décide de procéder de suite à ce choix, et M. le président invite les représentants des différents sociétés présents à se retirer...

Après avoir entendu séparément les déclarations des représentants de la Cie Edison et de la société Mége et de la société d'entreprises électriques du Centre...

Le conseil municipal de Bourges est convoqué pour samedi prochain. La question principale de l'ordre du jour est la discussion du budget pour 1926...

Obsèques. Hier après-midi ont lieu les obsèques des deux soldats tués samedi dans l'explosion d'un obus de 105 au Polygone...

Une ordonnance de non-lieu. Le 10 décembre, M. Demeron, marchand de cycles, rue d'Anjou, a été poursuivi pour une affaire de fraude fiscale...

Le temps. — Température la nuit basse de la nuit: -1; du jour +10; hauteur barométrique: 760.

Prévisions. — Le régime de dépression continuera. Tendence plus fraîche avec averse ou ondées.

Etat civil. — Jean Lebaut, rue de Lézény, 23; Lucienne (marié), 6, avenue Carnot; Gisèle Mechinou, cité des Bigarres, 323.

Revision des listes électorales. — Le maire informe les intéressés que ceux qui ne figurent pas encore sur les listes électorales et qui désirent s'y faire inscrire...

Elections à la Chambre de Commerce. — Le deuxième tour de scrutin pour les élections à la Chambre de Commerce de Bourges aura lieu le dimanche 27 janvier prochain...

Conférence. — Dimanche dernier, à 15 h. 30 sous les auspices de la ligue patriotique des dames françaises et de l'œuvre des missions catholiques...

CHEN COURANT blanc, taches jaunes à la tête, poillement sans défaut, s'est réfugié chez M. JOUANIN, aux Faux, par Crux-la-Ville (Nièvre). Lui réclamer.

Le président, après avoir exposé la situation financière et morale de la société, remit à M. Poussé, vice-président du Football Club Cosnois, la médaille de bronze du Souvenir français...

Le souvenir Français à Cosne. — Dimanche 20 décembre, au Cercle Catholique, eut lieu une grande manifestation du Souvenir français...

CHER LOIRET SAONE- & LOIRE

CHALON-SUR-SAONE

LA RECOLTE DES VINS EN SAONE-ET-LOIRE

YONNE

AUXERRE

Elections consulaires

L'Union commerciale et industrielle de Pithiviers avait organisé, dimanche, au théâtre municipal, une conférence publique qui fut faite par M. Frang Serrier...

Donations aux pompiers. — La compagnie des sapeurs-pompiers a reçu 15 fr. de Mme Chappois 3 fr. de Mme Boivin, 10 fr. de M. Jobard, et 5 fr. de M. Marin Ravat.

Commencement d'empeusement. — Après avoir absorbé des moules, M. Martin, mécanicien, avenue Monot, a ressenti des symptômes d'empeusement et...

Elections consulaires. — Résultats du deuxième tour: tribunal de commerce: MM. Paul Gaillard, 73 voix; Chaudot, 73 voix; Teissier, 72; Frenaud, 72; Benoit, 72.

Chambre de Commerce: 1re catégorie, MM. Lagoutte, 14 voix; Thevenot, 16; 2e catégorie, M. Balland-Brugneaux, 18 voix; 3e catégorie, MM. Bertrand et Bourgeois, 35 voix.

Chalons-sur-Saône. — Les études des notaires seront fermées les samedis 26 décembre et samedi 2 janvier.

Prévisions de l'avenir. — En raison des nouveaux statuts et pénalités en cas de retard pour les paiements, MM. les sociétaires sont priés de se présenter le deuxième dimanche de janvier chez le trésorier...

Trouville. — Il a été trouvé une certaine somme d'argent dans un placard de la maison de M. Sotly, facteur, rue de la Chapelle, à M. Desmarest, la lui réclamer.

Dans les P. T. T. — M. Glazie, receveur des postes à Charolles vient d'être nommé en la même qualité à Paris.

Collectes. — Au mariage Bordet-Ravotte, célébré à la mairie de Changy, une quête faite pour l'entretien du monument a produit la somme de 22 fr. 10.

Accident. — Le jeune Louis, maçon, 17 ans, demeurant chez ses parents, meubliers à Neuvy-Grandchamp, étant monté sur le toit d'un bâtiment, s'est malheureusement précipité dans la grange qu'il s'est grièvement contusionné différentes parties du corps.

Mort de froid. — Claude Laroche, 61 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, a été trouvé mort dans un chemin de traverse allant de Baudouin à Saint-Laurent-en-Brionnais...

Louhans. — Conseil de révision. — Voici les dates des opérations du conseil de révision pour l'arrondissement de Louhans.

Louhans, 14 janvier, 8 heures; Montpont, 14 janvier, 14 h. 30; Beaurepaire, vendredi 15 janvier, 9 h. 30; Cuissey, 15 janvier, 14 h. 30; Cuissey, jeudi 17 février, 15 heures; Saint-Gobain, vendredi 19 février, 9 h. 30; Montret, mardi 23 février, 15 heures; Pierre, jeudi, 23 février, 9 heures.

La séance concernant les jeunes gens étrangers au département se tiendra à la mairie de Mâcon, le jeudi 7 janvier à dix heures.

Le Creusot. — Caisse d'épargne. — En raison des travaux de fin d'année, les bureaux de la caisse d'épargne, cour de l'Hôtel-de-Ville, seront fermés les 26 et dimanche 27 courant.

Accident du travail. — Un atropé des lamiers, M. Edmond Monnot, 21 ans, demeurant rue Marché-Joffre, 35, s'est blessé au pied droit.

Macon. — Permission de Noël. — A l'occasion des fêtes de Noël, le préfet de Saône-et-Loire accorde, à tous les établissements ouverts au public dans le département, la permission de la nuit du jeudi 24 au vendredi 25 décembre et la permission de 2 heures du matin dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 décembre 1925.

Emplois réservés. — MM. Lavernier, Boiret, Vionnet et Brossard sont nommés cantonniers du service vicinal en Saône-et-Loire.

Blanzay-les-Mines. — Etat civil: — André Thierry. Mariages. — Gabriel Chapuy, cultivateur, et Emeline Duchoux; Jules Giroux, coiffeur, et Jeanne Ducreux.

Décès. — Jean Philbert, 79 ans; Marie Guillou, épouse Fouilloux, 22 ans.

Mort subite. — M. Bessé, 52 ans, chiffonnier, a été trouvé étendu à terre et ne donnant plus signe de vie. Transporté à son domicile, malgré tous les soins, il ne put être rappelé à la vie.

Conférence. — Aujourd'hui mercredi 23 décembre, à 20 heures, M. Talvard, D. S. de Paris, donnera, salle Notre-Dame, une conférence publique sur le péril économique et ses causes. Les dames seront admises. Entrée gratuite.

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté pour vol de lapins, Marcel Escandier, 28 ans, marié, rue au bord du bateau « Fernande ».

Jambe cassée. — M. Cabaton, charcutier tomba si malencontreusement sur la neige, qu'il se frochura une jambe.

Gueugnon. — Caisse d'épargne. — Dans sa séance de dimanche matin notre succursale de la caisse d'épargne de Charolles, a reçu de divers dé-

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans la cave qui sert d'atelier à M. Clouzeau, chargeur d'accumulateurs, rue de la Tour-Saint-Jacques.

Arrestation. — Avant fait faillite à Mantes-sur-Seine, le garantiste Cornille Bigot, 35 ans, était venu se réfugier à Montargis. C'est avenue Cochezy que les gendarmes en vertu du mandat délivré, ont procédé à son arrestation.

Le Noël des Enfants. — Dimanche dernier a été donnée, en la salle des fêtes, une matinée récréative à laquelle avaient été conviés les élèves de toutes les écoles de Montargis.

NOUVEAU-SUR-VERNISSON. — La fête de l'Arbre de Noël. La municipalité organise dimanche prochain, une fête pour les enfants des écoles communales.

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans la cave qui sert d'atelier à M. Clouzeau, chargeur d'accumulateurs, rue de la Tour-Saint-Jacques.

Arrestation. — Avant fait faillite à Mantes-sur-Seine, le garantiste Cornille Bigot, 35 ans, était venu se réfugier à Montargis. C'est avenue Cochezy que les gendarmes en vertu du mandat délivré, ont procédé à son arrestation.

Le Noël des Enfants. — Dimanche dernier a été donnée, en la salle des fêtes, une matinée récréative à laquelle avaient été conviés les élèves de toutes les écoles de Montargis.

NOUVEAU-SUR-VERNISSON. — La fête de l'Arbre de Noël. La municipalité organise dimanche prochain, une fête pour les enfants des écoles communales.

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans la cave qui sert d'atelier à M. Clouzeau, chargeur d'accumulateurs, rue de la Tour-Saint-Jacques.

Arrestation. — Avant fait faillite à Mantes-sur-Seine, le garantiste Cornille Bigot, 35 ans, était venu se réfugier à Montargis. C'est avenue Cochezy que les gendarmes en vertu du mandat délivré, ont procédé à son arrestation.

Le Noël des Enfants. — Dimanche dernier a été donnée, en la salle des fêtes, une matinée récréative à laquelle avaient été conviés les élèves de toutes les écoles de Montargis.

NOUVEAU-SUR-VERNISSON. — La fête de l'Arbre de Noël. La municipalité organise dimanche prochain, une fête pour les enfants des écoles communales.

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans la cave qui sert d'atelier à M. Clouzeau, chargeur d'accumulateurs, rue de la Tour-Saint-Jacques.

Arrestation. — Avant fait faillite à Mantes-sur-Seine, le garantiste Cornille Bigot, 35 ans, était venu se réfugier à Montargis. C'est avenue Cochezy que les gendarmes en vertu du mandat délivré, ont procédé à son arrestation.

Le Noël des Enfants. — Dimanche dernier a été donnée, en la salle des fêtes, une matinée récréative à laquelle avaient été conviés les élèves de toutes les écoles de Montargis.

NOUVEAU-SUR-VERNISSON. — La fête de l'Arbre de Noël. La municipalité organise dimanche prochain, une fête pour les enfants des écoles communales.

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans la cave qui sert d'atelier à M. Clouzeau, chargeur d'accumulateurs, rue de la Tour-Saint-Jacques.

Arrestation. — Avant fait faillite à Mantes-sur-Seine, le garantiste Cornille Bigot, 35 ans, était venu se réfugier à Montargis. C'est avenue Cochezy que les gendarmes en vertu du mandat délivré, ont procédé à son arrestation.

Le Noël des Enfants. — Dimanche dernier a été donnée, en la salle des fêtes, une matinée récréative à laquelle avaient été conviés les élèves de toutes les écoles de Montargis.

NOUVEAU-SUR-VERNISSON. — La fête de l'Arbre de Noël. La municipalité organise dimanche prochain, une fête pour les enfants des écoles communales.

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans la cave qui sert d'atelier à M. Clouzeau, chargeur d'accumulateurs, rue de la Tour-Saint-Jacques.

Arrestation. — Avant fait faillite à Mantes-sur-Seine, le garantiste Cornille Bigot, 35 ans, était venu se réfugier à Montargis. C'est avenue Cochezy que les gendarmes en vertu du mandat délivré, ont procédé à son arrestation.

Le Noël des Enfants. — Dimanche dernier a été donnée, en la salle des fêtes, une matinée récréative à laquelle avaient été conviés les élèves de toutes les écoles de Montargis.

NOUVEAU-SUR-VERNISSON. — La fête de l'Arbre de Noël. La municipalité organise dimanche prochain, une fête pour les enfants des écoles communales.

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans la cave qui sert d'atelier à M. Clouzeau, chargeur d'accumulateurs, rue de la Tour-Saint-Jacques.

Arrestation. — Avant fait faillite à Mantes-sur-Seine, le garantiste Cornille Bigot, 35 ans, était venu se réfugier à Montargis. C'est avenue Cochezy que les gendarmes en vertu du mandat délivré, ont procédé à son arrestation.

Le Noël des Enfants. — Dimanche dernier a été donnée, en la salle des fêtes, une matinée récréative à laquelle avaient été conviés les élèves de toutes les écoles de Montargis.

NOUVEAU-SUR-VERNISSON. — La fête de l'Arbre de Noël. La municipalité organise dimanche prochain, une fête pour les enfants des écoles communales.

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans la cave qui sert d'atelier à M. Clouzeau, chargeur d'accumulateurs, rue de la Tour-Saint-Jacques.

Arrestation. — Avant fait faillite à Mantes-sur-Seine, le garantiste Cornille Bigot, 35 ans, était venu se réfugier à Montargis. C'est avenue Cochezy que les gendarmes en vertu du mandat délivré, ont procédé à son arrestation.

Le Noël des Enfants. — Dimanche dernier a été donnée, en la salle des fêtes, une matinée récréative à laquelle avaient été conviés les élèves de toutes les écoles de Montargis.

NOUVEAU-SUR-VERNISSON. — La fête de l'Arbre de Noël. La municipalité organise dimanche prochain, une fête pour les enfants des écoles communales.

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans la cave qui sert d'atelier à M. Clouzeau, chargeur d'accumulateurs, rue de la Tour-Saint-Jacques.

Arrestation. — Avant fait faillite à Mantes-sur-Seine, le garantiste Cornille Bigot, 35 ans, était venu se réfugier à Montargis. C'est avenue Cochezy que les gendarmes en vertu du mandat délivré, ont procédé à son arrestation.

Le Noël des Enfants. — Dimanche dernier a été donnée, en la salle des fêtes, une matinée récréative à laquelle avaient été conviés les élèves de toutes les écoles de Montargis.

NOUVEAU-SUR-VERNISSON. — La fête de l'Arbre de Noël. La municipalité organise dimanche prochain, une fête pour les enfants des écoles communales.

Yonne. — Clermont, un apache frappé d'un coup de couteau, un passant. Clermont, 23 décembre. (par téléphone de notre correspondant particulier). — La nuit dernière, M. Pierre Dautré, 31 ans, demeurant à Vertaizon, passait rue des Deux-Marchés, lorsqu'il fut arrêté par des apaches et frappé d'un violent coup de couteau au flanc gauche. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état grave. Le meurtrier, Baptiste Terrat, 35 ans, a été arrêté aujourd'hui et écroué.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Tribunal de commerce d'Auxerre. — Sont élus: président: M. Robert, président sortant; juges: MM. Martineau et Maulé Boivin; Juges suppléants: MM. Ahu et Jary Breuille. — A la Chambre de Commerce d'Auxerre. — Sont élus MM. Georges Leclercq, Ambroise Commercial, Adolphe Robert, Emile Vinot, tous membres sortants et Adolphe Manificier, membre nouveau.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Tribunal de commerce de Sens. — Sont élus: président: M. Octave Truchot, président sortant; juges: MM. Emile Evrat et Maurice Soisson; juges suppléants: MM. Gaston et Henri Chocot. — A la Chambre de Commerce de Sens. — Sont élus MM. Georges Lelièvre, Fournier, Léon Fillet, Jean-Baptiste Delery et Georges Virally. — Tribunal de Commerce de Joigny. — Sont élus: président: M. Mélaître; juges: A. Roulet et Roy; juge suppléant, M. Adam.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Etudes de notaires. — Les études seront fermées les samedis 26 décembre et samedi 2 janvier.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Les Amis de la Cathédrale. — La société des Amis de la Cathédrale organise pour le jeudi 24 décembre à la salle Soufflot à 20 h. 30, une grande réunion au cours de laquelle, après une conférence de M. Courtet, archiviste paléographe, sur « Léon XIII docteur », la société Scitola Saint-Étienne sous la direction de M. et Mme Betherier fera entendre des « Noël » anciens de diverses provinces.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Etat civil: — Hubert Dodin. Décès. — Eugène Pinon, 46 ans, épouse Lemale; Alban Allard, 73 ans.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — JOUX-LA-VILLE. — Reversé par une auto. — M. Vezier, 50 ans, habitant au hameau du Puits d'Edme, a été, en traversant la route d'Avallon à Chablis, renversé par une auto et traîné quelques instants. Relevé avec des plaies multiples et un bras cassé il a été transporté à l'Hôtel d'Avallon où l'on a jugé qu'un bien long repos serait nécessaire à son rétablissement.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — CHAUSURES NORMALES AUX MUTILES PORTEURS DU PILON. — Différentes interprétations ayant été données par les centres d'appareillage à la circulaire prescrivant la délivrance annuelle aux mutilés porteurs du pilon, de deux chaussures normales notre camarade Poudevigne, secrétaire général « d'Aide et Protection » a demandé au ministre des Pensions de préciser ses instructions. La réponse du ministre ne donne lieu à aucune équivoque. Tous les blessés de membre inférieur ont droit pour la jambe valide à deux chaussures normales par an, étant entendu qu'il font usage du pilon exclusivement.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Les élections consulaires. — Le second tour de scrutin qui devait avoir lieu dimanche 20 décembre, n'a pas donné plus de résultat que le premier tour. Un seul électeur d'une commune voisine s'étant présenté et il n'a pu voter, le bureau n'ayant pas été formé, par suite de la grève des électeurs.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — PARAY-LE-MONIAL. — Réunion publique. — La réunion publique organisée au théâtre sur la question de la formation d'un groupe de secours, a réuni une assistance nombreuse. La présidence est dévolue à M. Penard, maire de Paray, assisté de deux industriels, MM. Fouchon-Baudot et Jacob.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — SAINT-GENOUX-LE-NATIONAL. — Accident du travail. — A l'arrivée en gare de Saint-Genoux, du train 6032, le chauffeur Marin, âgé de 26 ans, demeurant rue de Bourgeois à Chalons, s'est fait des contusions à la main gauche.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — TERRANS. — Une belle famille. — Les époux Joly-Baorin, fermiers à Terrans, viennent de bénéficier d'une donation de 25.000 francs de la Fondation Gagnay, pour avoir eu 19 enfants dont 13 vivants. Le jour même où il recevait leur donation, Mme Joly mettait au monde son 20e enfant.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — TOURNOS. — Etat civil: — Ferdinand Ménérier, 4 Victor Randon. Mariages. — Pierre Guillet, 25 ans, employé de commerce et Jeanne Fèvre, 19 ans; Stéphan Meschou, ouvrier d'usine, 25 ans et Joséphine Marché, 24 ans. Décès. — François Guichard, 56 ans, plâtrier; Louise Bessard, 68 ans, Jean Guyonnet, 25 ans, journaliste; Benoit Bourgeois, 80 ans, cultivateur; Marie Meunier, veuve Jaugan, 75 ans; Jenny Monin, 71 ans.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Rappellée à Dieu, chez ses parents, à Nevers, 48, rue de Fourchambault le 23 décembre 1925, dans sa 63e année. Ses obsèques auront lieu le jeudi 24 courant, à 13 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, sa paroisse. On se réunira à la maison mortuaire à 13 h. 15, en l'église Saint-Étienne, sa paroisse. De la part de: M. et Mme Bardon, ses père et mère, de ses grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Madame F. GRILLOT. Née Marie-Louise LAUVAU. Décédée en son domicile à Nevers, 40, rue Jean-Gauthier le 23 décembre 1925, dans sa 53e année, munie des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le jeudi 24 courant, à 15 h. 15, en l'église Saint-Étienne, sa paroisse. On se réunira à la maison mortuaire à 13 h. 15. De la part de: M. et Mme Bardon, ses père et mère, de ses grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Madame F. GRILLOT. Née Marie-Louise LAUVAU. Décédée en son domicile à Nevers, 40, rue Jean-Gauthier le 23 décembre 1925, dans sa 53e année, munie des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le jeudi 24 courant, à 15 h. 15, en l'église Saint-Étienne, sa paroisse. On se réunira à la maison mortuaire à 13 h. 15. De la part de: M. et Mme Bardon, ses père et mère, de ses grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Jean-Antoine TOLLET. Rappellé à Dieu, le lundi 21 décembre, à l'âge de six ans, au domicile de ses parents à Luthenay-Uxeloup. Ses obsèques auront lieu le jeudi 24 décembre, à 10 heures, en l'église de Luthenay-Uxeloup. De la part de: M. et Mme Tillet, ses parents; M. René Tillet, son frère; M. et Mme Gauthier, M. Tillet, ses grands-parents, Des familles Tillet, Gauthier, ses oncles, tantes, cousins et cousines et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Services et Messes. Un service anniversaire sera célébré en l'église de Sainte-Marie (Nièvre), le jeudi 24 décembre 1925, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Germain LARUE. De la part de toute la famille.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Remerciements. Mme veuve Louis Bouquet, ses enfants et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Louis BOUQUET. Conducteur principal de la voie en retraite ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Madame veuve Frenillot; les familles Frenillot, Bouchard et Dubault remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Pierre FRENILLOT. Conducteur principal de la voie en retraite ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Yonne. — Auxerre. — Elections consulaires. — Floréine. CRÈME DE BEAUTÉ. Rend la PEAU DOUCE, FRAICHE, PARFUMÉE.

PARIS-CENTRE publiera dimanche prochain un nouveau feuilleton, LE ROSAIRE, roman sentimental, par Florence BARCLAY

ment oubliés, et vous êtes enseveli dans un égoïsme aveugle. — Macq, dit-il, avec un surprenant retour à sa manière et à son aspect d'autrefois, vous pourriez dire ce que vous voudrez de moi, mais il y a une chose que je ne fus jamais... je ne fus jamais égoïste. — Je vais vous ouvrir les yeux malgre vous, dis-je. Depuis combien de temps sommes-nous ici? et combien de lettres avez-vous écrites à votre famille? C'est la première fois, je pense, que vous en êtes séparé; avez-vous écrit du tout? Surtout si vous êtes mort ou vivant? Surtout si vous n'avez aucun engagement à cette affaire, et elle le rendit à sa noblesse primitive; ses larmes s'arrêtèrent; il me remercia, me dit ses regrets, se coucha et s'endormit bientôt profondément. A peine levé, le lendemain matin, il s'attabla pour commencer une lettre à Mylady; lettre pleine de tendresse, mais qu'il n'acheva jamais. Car toutes communications avec New-York se faisaient par rnon entreprise, et on ne pouvait que s'adresser à Mylady, et à ce point de vue, elle était la seule personne que je pouvais voir, et jusqu'à quel point vous m'aimiez, Mylord attendait avec une impatience croissante les nouvelles de ses complices. Harris, sans doute, lui avait promis de faire diligence; le temps était déjà plus que passé de recevoir un mot de lui; et l'attente était mauvaise conseillère chez un homme d'intelligence débilite. La pensée de Mylord, dans cet intervalle, ne fut occupée qu'à suivre à travers le désert cette expédition dont la réussite lui impor-

taut si fort. Il évouait sans cesse leur campement, leur avance, les aspects de la contrée, la perpétration suivant mille modes divers du même acte affreux, et le spectacle consécutif des os du Maître épars dans le vent. Ces méditations cachées et criminelles, je les voyais continuellement surgir dans sa conversation, comme des lapins hors de leurs trous. Et il n'est guère étonnant que le théâtre de sa méditation exerça peu à peu sur lui une attraction physique. On sait quel prétexte il invoqua. Sir William Johnson avait une mission diplomatique à remplir dans ces parages; et Mylord et moi (par curiosité, soi-disant), partimes en sa compagnie. Sir William était bien accompagné et libéralement fourni. Des chasseurs nous apportaient du gibier, chaque jour on pêchait du poisson pour nous dans les rivières, et le brandy coulait comme de l'eau. Nous marchions le jour et dressions notre camp dans la nuit, à la manière militaire; on plaçait des sentinelles; chacun avait ses fonctions désignées; et Sir William était le centre où tout aboutissait. Cette expédition offrait maints détails qui eussent, en autre temps, été susceptibles de m'intéresser; mais, pour notre malheur, la saison était des plus rudes, le ciel d'abond pur, mais les nuits glacées dès le début. Un vent douloureusement coupant soufflait presque sans arrêt, et nous étions assis dans le bateau avec des angles bleus, et la nuit, cependant que nous nous rôtissions la figure au feu, nos habits semblaient de papier sur une plaque de districte; car Mylord avait confiance en de nouvelles de mon frère, dit-il. Et parfois, en cours de route, il se figurait apercevoir un canot au loin sur le

fleuve, ou un camp sur la rive, et il montrait une agitation fébrile. Il était impossible que Sir William ne fût pas frappé de ces bizarreries; et à la fin, il me prit à part et me découvrit ses inquiétudes. Je me touchai le front en branlant la tête; trop heureux de nous ménager un témoignage en cas de scandale possible. — Mais alors, s'écria Sir William, est-il prudent de le laisser en liberté? — Ceux qui le connaissent mieux, dis-je, sont persuadés qu'il a besoin de distraction. Bien, bien, répondit Sir William, cela ne me regarde pas. Mais si j'avais vu, vous ne seriez pas ici. Notre avance parmi cette contrée sauvage s'était poursuivie une semaine environ sans encombre, lorsqu'un soir le camp fut établi en un lieu où le fleuve coulait entre hautes montagnes revêtues de bois. On alluma les feux sur un terrain plat de la rive; puis l'on soupa et l'on se coucha comme à l'ordinaire. La nuit était d'un froid meurtrier; la constriction du gel me saisissait et me mordait à travers mes couvertures, au point que la douleur me tint éveillé; et je fus de nouveau sur pied dès avant la pointe du jour, m'accroissant après des feux, ou froissant et à la bord du fleuve, pour combattre l'engourdissement de mes membres. A la fin, l'aube se leva sur la blancheur des bois et des montagnes, et je vis les dormeurs ronfler dans leurs sacs de couchage, et le fleuve tumultueux bouillonnait parmi les écueils de glace. Je restais à regarder autour de moi, serré dans mon gros paletot de fourrure de bison, et mon haleine fumant de mes narines gercées, lorsque

soudain, un singulier cri d'angoisse s'éleva de la lisière du bois. Les sentinelles y répondirent, les dormeurs se levèrent d'un bon; quelqu'un pointa l'index, les autres suivirent des yeux la direction indiquée, et là, sur la lisière de la forêt, entre deux arbres, nous vîmes un homme qui tendait les deux bras, comme en extase. L'instant d'après il se mit à courir vers nous, tomba sur ses genoux à l'entrée du camp, et fondit en larmes. C'était John Mountain, le trafiquant, échappé aux plus affreux périls; et son premier mot, quand il recouvra la parole, fut pour demander si nous avions vu Secundra Dass. — Vu quoi? s'écria Sir William. — Non, dis-je, nous ne l'avons pas vu. Pourquoi? — Pas vu? dit Mountain. Alors, c'était moi qui avais raison. Et il porta la main à son front. Mais quoi donc, en ce cas, le fait retourner en arrière? cria-t-il? Qu'est-ce qui le ramène au milieu des cadavres? Il y lâ-dessous quelque maudit mystère. Cette phrase excita vivement notre curiosité, mais je ferai mieux de raconter ici les événements selon leur ordre chronologique. Voici une narration que j'ai puisée à trois sources différentes, qui ne concordent pas de tous points. Une déposition par écrit de Mountain, où les faits criminels sont habilement déguisés. Deux conversations avec Secundra Dass. (A suivre)

desertée, nulle fumée de feu, et à part un unique bateau de marchands le deuxième jour, nulle rencontre de voyageurs. A vrai dire, il était tard en saison, mais cet abandon émut Sir William lui-même; et je l'ai vu plus d'une fois exprimer son inquiétude. « Je crains d'arriver trop tard; ils doivent avoir détéré la hache », disait-il, et les événements nous prouveront qu'il avait raison. Je ne saurais dépeindre l'accablement de mon âme durant ce voyage. Je ne suis pas de ces esprits amoureux du nouveau; voir l'hiver approcher et me trouver perdu si loin de toute habitation, cela m'oppressait presque comme un cauchemar; il me semblait presque braver la puissance divine; et cette idée, qui, je suppose, me classe parmi les lâches, s'aggravait encore de ma connaissance secrète du but que nous poursuivions. J'étais d'ailleurs accablé par mes devoirs envers Sir William qui j'avais promis de distraire; car Mylord était perdu dans un état voisin du somnambulisme, promenant sur la forêt un ciel hagard, dormant à peine, et ne prononçant quelquefois pas vingt mots de la journée. Ce qu'il disait signifiait encore quelque chose; mais cela concernait presque inévitablement cette troupe qui guettait avec une obstination démente. Il répétait souvent à Sir William, et toujours comme si s'agissait d'une nouveauté, qu'il avait un frère quelque part dans la forêt », et il lui demandait que les sentinelles eussent l'ordre de s'informer de lui, et d'échanger avec lui quelques nouvelles de mon frère, dit-il. Et parfois, en cours de route, il se figurait apercevoir un canot au loin sur le

fleuve, ou un camp sur la rive, et il montrait une agitation fébrile. Il était impossible que Sir William ne fût pas frappé de ces bizarreries; et à la fin, il me prit à part et me découvrit ses inquiétudes. Je me touchai le front en branlant la tête; trop heureux de nous ménager un témoignage en cas de scandale possible. — Mais alors, s'écria Sir William, est-il prudent de le laisser en liberté? — Ceux qui le connaissent mieux, dis-je, sont persuadés qu'il a besoin de distraction. Bien, bien, répondit Sir William, cela ne me regarde pas. Mais si j'avais vu, vous ne seriez pas ici. Notre avance parmi cette contrée sauvage s'était poursuivie une semaine environ sans encombre, lorsqu'un soir le camp fut établi en un lieu où le fleuve coulait entre hautes montagnes revêtues de bois. On alluma les feux



PETITES ANNONCES

Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce. Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.

FEMME DE CHAMBRE, sérieuse, excellentes références, pour Lyon et Nièvre. Bureau du journal. 32.307

Etrennes Utiles

Faites une visite "AU MIMOSA" 28, rue des Récollets, NEVERS Grand choix de LAYETTES et Articles pour Dames VOYEZ PRIX ET QUALITE



La Gorge est enflammée C'est la porte ouverte aux maladies de poitrine qui, souvent, ne pardonnent pas. Soignez-vous ! Les Pastilles de Sœur Louise Antiseptiques, Calmantes, Expectorantes sont le remède agréable, sûr et prompt pour guérir Rhumes - Gripes - Toux Bronchites - Maux de gorge

Officiers Ministeriels

Etude de M. Paul DUBOST avoué à Nevers, place Carnot 1. Assistance judiciaire (Décision du 13 juin 1924) DIVORCE D'un jugement rendu au profit de Madame Catherine-Emilie THIBAUT, épouse de M. Jean MAUGIN, avec laquelle elle est domiciliée de droit, mais résidant de fait ainsi qu'elle y a été autorisée à Nevers, rue des Chauvelles n° 89, par défaut contre M. Jean MAUGIN, naçonn, demeurant à Vauzelles, commune de Varennes-les-Nevers (Nièvre) par le tribunal civil de Nevers, en date du 6 juillet 1925, enregistré, signifié à M. MAUGIN, devenu aujourd'hui définitif.

Locations

Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce. Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.

Personnel

ON DEMANDE JEUNES FILLES pour la manœuvre et l'épicerie. S'adresser aux DOCKS de NEVERS, 4, rue des DOCKS, Nevers. 32.361

Matériaux de Construction

Anc. Maison J.-B. BOUDOT A. POUSSON Successeur Quai de la Jonction, NEVERS Téléphone 2-42 CHAUX Ciments naturels et artificiels PLATRE DE DECIZE ET DE PARIS Tuiles - Briques - Carreaux - Ardoises

Arbres Fruitières

Choix considérable toutes formes - toutes variétés ROSIERS Splendide collection en tiges et basses tiges ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT PLANTS POUR CLOTURE ET ROISEMENT

CHEVALIER

Pépinieriste à NEVERS Téléphone 4-22 DEMANDEZ SON CATALOGUE

L'OPTIQUE est une science

MYOPES et PRESBYTES envoies adressant à un Spécialiste, vous aurez tous jours satisfaction. AUX LUNETIERS C. DEPALLE & P. MUS OPTICIENS 27, Rue d'Allier, MOULINS

Machines à coudre en Gros

"EXCELSIOR" Vibrante, centrale, rotative. Machine sur jetteuse "Excelsior" impériale. Moteurs électriques et réels à brevets. E. FACLIN 7, rue du Pont-Cizeau, NEVERS

Fantasia

OUVRAGES DE DAMES ET TRAVAUX D'ART M. V. BOUILLON, 31, r. La-Fayette, NEVERS Grand choix de dentelles dessinées et brodées, broderies, dentelles, lustrures et accessoires pour tous travaux. La Maison exécute tous dessins et montages d'ouvrages.

Pour le Nouvel An!

FONTENAY Confiseur PLACE GUY-COUILLE, NEVERS SPÉCIALITÉ DE NOUGATINES CHOCOLATS REPUTES DEMANDEZ SES "DELICIEUX" Grand choix de Cartonnages et Fantaisies

Déménagements - Transports

Anciens Maison BAILLY Fondée en 1868 CHAUTARD FRÈRES & C. Successeurs Correspondants des Chemins de Fer Tél. 40. NEVERS Tél. 40 Sable de Loire CAMIONS AUTOMOBILES Maison spécialement outillée pour les déménagements par camions automobiles capotés avec ou sans remorques.

Agents d'Affaires

Servant conventions qui seront enregistrées en temps de droit, M. Suid Désiré et Mme Marie-Françoise Simonin, son épouse demeurant ensemble à Nevers, faubourg de Mousse, 86, ont vendu à M. Louis Tournemolle et Mme Jeanne Gouverneur, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, 18, rue de Gonzague - par l'intermédiaire de l'Agence Immobilière et Hôtelière de Centre à Nevers, 46, avenue de la Gare, - un fonds de commerce de débit de boissons exploité à Nevers, faubourg de Mousse, 86, connu sous le nom de "A la Croix Saint-Lazare" et comprenant : l'enseignement, la clientèle, l'achalandage, la licence d'exploitation, le droit au bail, le mobilier et le matériel y attachés ainsi que les marchandises aux prix et conditions indiquées aux dites conventions. La prise de possession a eu lieu le 17 décembre 1925.

ON, OFFRE

POTAGER de 80 ares, à proximité de petite ville importante, maison y attaché. Prix à débattre. Bureau du journal. 31.843

ACHATS

On demande à acheter BOUTELLES DE CHAMPAGNE VIDES à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Croix-Nevers. 25.555

Maladies de la Femme

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres maux qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Fourrures et Pelleteries

HADACEK-COMTE 41, Rue Marie-Davy, CLAMECY VÊTEMENTS DE DAMES Écharpes, Collets et Manchons RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS - ACHAT DE SAUVAGINE

VENTES

CAMION U. S. A. 5 tonnes, à benne basculante, parfait état, essai à volonté sur n'importe quelle distance. 25.000 fr. Affaire toute confiance. Bureau du journal. 32.471

ON, OFFRE

FRANÇON, Fontainebleau. 2820. VINS, CHAMBRES MEUBLES, bien situés gr. ville comm. Bail 5 ans, loy. net 700. Aff. 50.000 fr. en liq. plus 15 penstom. s. café, arr. bout. 8 ch. lavoir. Prix à déb. On traite avec 30.000 fr. FRANÇON, Fontainebleau. 2828. Principal CAFE d'un bon chef-lieu canton (seul tabac en s. bal du pays). Bail 11 ans, 850 fr. Aff. 32.000 fr. en liq. 3.000 fr. en tabac, s. café, salon billard, cuisine, s. réunion, s. bal. 2 ch. cour. dépend. gr. jard. Prix à déb. On traite avec 14.000 francs. FRANÇON, Fontainebleau. 2834. BOIS et CHARBONS exploitation forestière, maison tenue par même famille depuis 1 siècle. Bail à vol. loy. 1.700 francs. Aff. 140.000 fr. laissez net 35.000 fr. par an. loy. 7 pièces, écurie, magas., hangar, jard. chantier, terrain d'embarq sur rivière. Imp. matériel. Prix à déb. 45.000 fr. Facilité. FRANÇON, Fontainebleau.

DIVERS

ON DEMANDE A VENDRE Divers objets neufs à des prix avantageux tels que : bicyclette Saint-Georges, phonographes OPERA, disques, coupe à thé, rieur cristal, trousse toilette, couverts Louis XVI, services à couverts Louis XVI, services à découper Louis XV, rasoirs sûreté APOLLIN, rasoirs GILLETTE, coffret parfumerie, rasoirs sûreté CANON, couteaux suisses 6 lames, couteaux ivoirine 3 lames, styloplumes pliqué argent, ronds de service. S'adr. : PARIS-CENTRE n° 24, avenue de la Gare, NEVERS. 30.551

Pour les Cadeaux de Noël

S'adresser Maison MAINGUET NEVERS - 6, place Guy-Couille - NEVERS Grand choix de : Petits Meubles - GLACES - Tapis, Sièges, etc. SALLES A MANGER, CHAMBRES A COUCHER PRIX DE FABRIQUE Sans hausse SOLIDITE - ELEGANCE

Gros Ventre du Lapin

maladie contagieuse mortelle guérie par la Poudre VOLTAP Ph. BRU Clamecy (Nièvre) R.C. 256 la boîte 5/50 f° 67 - les 6 f° 30

Si vous toussiez

Prenez une cuillerée à soupe le matin, une cuillerée le soir en vous couchant de SIROP BRONCHOPHILUS. Sirop Sérum Pulmonaire et vous obtiendrez un soulagement immédiat, en supprimant chez vous pour l'avenir la toux à forme catarrhale et chronique. Exigez le nom BRONCHOPHILUS. Le tacon 7 fr. 50, toutes pharmacies. Dépôt Phie Gur'et Carré, à Decize ; L'éclair, à La Charité ; Pilon, à Saint-Saulge ; Chalou, à Saint-Honoré ; Martin, à Moulins ; Dupeyron, à Châteauneuf ; toutes pharmacies, Corbiac ; Pallard, à Cosne ; Ravier, à Luz ; Gohillot, à Fourchambault ; Pourtoy, à Châtillon ; Morice, à La Machine ; toutes pharmacies, à Nevers, Vichy et Montluçon.

PARQUET DE CHÈNE

JULL & C. PANNECOT-LIMONTON (Nièvre). Tél. LIMONTON N° 1. Fabrication soignée Livraison rapide Remise pour GROSSES QUANTITÉS Très beau parquet Bonne qualité Qualité pour grenier

Papier Journal Blanc

pour maison d'alimentation 2 francs le kilo Bureau du journal.

5 C.V. CITROEN 10 C.V.

Les plus économiques - Meilleur marché

Garage de la Nièvre

6, rue Félix-Faure, NEVERS

HANGARS "BAUDIN"

Les seuls hangars vraiment pratiques. THOMAS-BARREAU A MIGNÈRES (LOIRET) Plans, Devis envoyés gratuitement. Prix établis rendus franco, montage compris sans aucun frais de nourriture et couchage des monteurs.

Advertisement for SOLEX carburetor. Text: "Pour démarrer facilement en hiver faites poser sur votre voiture un SOLEX le carburateur idéal grâce à son volet spécial de départ. Ce volet s'adapte à tous les Solex anciens ou nouveaux, horizontaux ou verticaux. Si votre carburateur n'en est pas muni, faites-le, poser par votre garagiste." Includes image of the carburetor.

Advertisement for MAROQUINIER-SPECIALISTE AU PACHA. Text: "59, rue du Commerce, NEVERS. Voir ses étalages en Sacs de Dames, Maroquinerie fine, Articles de Voyage." Includes image of a handbag.

Advertisement for Au Fouillis des Dames. Text: "10, Rue Ferdinand-Gombon, NEVERS. Tout le monde reconnaît qu'on y trouve des Articles pour ÉTRENNES UTILES. Sans concurrence aucune. En plus, un Assortiment considérable de CONFECTIONS POUR DAMES de toutes dernières nouveautés." Includes image of a woman.

Advertisement for Etrennes Utiles GRAND CHOIX DE Rideaux, Stores, Brise-bise, Couvre-lits, Tapis. Text: "ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN FABRIQUE SPÉCIALE DE DENTELLES & BRODERIES mains et mécaniques LE MEILLEUR MARCHÉ A LA VILLE DU PUY Mlle L. CRÉTEAUX 18, rue de Rémigny, NEVERS" Includes image of a woman.

Advertisement for BANQUE POPULAIRE DE LA NIEVRE. Text: "SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT NEVERS - 1, Place de l'Hôtel-de-Ville - NEVERS (Téléphone 131) ESCOMPTÉ - RECouvreMENTS - AVANCES - COMPTES-COURANTS DEPOTS A INTERETS NETS D'IMPOTS - TITRES ET COUPONS TOUTES OPERATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS"

Advertisement for HADACEK-COMTE. Text: "41, Rue Marie-Davy, CLAMECY VÊTEMENTS DE DAMES Écharpes, Collets et Manchons RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS - ACHAT DE SAUVAGINE"

Advertisement for PARQUET DE CHÈNE. Text: "JULL & C. PANNECOT-LIMONTON (Nièvre). Tél. LIMONTON N° 1. Fabrication soignée Livraison rapide Remise pour GROSSES QUANTITÉS Très beau parquet Bonne qualité Qualité pour grenier" Includes image of a parquet floor.

Advertisement for HANGARS "BAUDIN". Text: "Les seuls hangars vraiment pratiques. THOMAS-BARREAU A MIGNÈRES (LOIRET) Plans, Devis envoyés gratuitement. Prix établis rendus franco, montage compris sans aucun frais de nourriture et couchage des monteurs." Includes image of a hangar.